



**TRIBUNAL CANTONAL
KANTONSGERICHT**

Registre des liens intérêts

Formulaire individuel

Nom : Joris

Prénom: Christophe

Tribunal : Tribunal cantonal

Loi sur l'organisation de la justice du 11.02.2009

Art. 34bis Liens d'intérêts

¹ En entrant en fonction et lors de toute modification, chaque magistrat de l'ordre judiciaire et du ministère public signale ses liens d'intérêts définis par règlement.

² Le secrétaire général des tribunaux valaisans établit un registre public des indications fournies par les magistrats de l'ordre judiciaire. Le procureur général en fait de même des indications fournies par les magistrats du Ministère public. Ces registres sont publiés sur les sites officiels du pouvoir judiciaire et du Ministère public.

Règlement d'organisation des tribunaux valaisans du 21.12.2010

Art. 37bis Registre des liens d'intérêts

¹ Le registre des liens d'intérêts des magistrats des tribunaux valaisans comprend :

- a) leur appartenance aux organes de direction ou de surveillance de corporations, entreprises, établissements ou fondations de droit privé ou de droit public ;
- b) les fonctions qu'ils occupent au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton, d'une commune ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale ;
- c) toutes les activités accessoires.

² Les modifications éventuelles sont annoncées dès qu'elles se produisent.

³ Les magistrats, par la signature du formulaire des liens d'intérêts, reconnaissent avoir déclaré tous leurs liens d'intérêts. La commission administrative du Tribunal cantonal statue sur les cas douteux d'annonce des liens d'intérêts.

⁴ Le registre est publié sur le site officiel du Tribunal cantonal du canton du Valais.

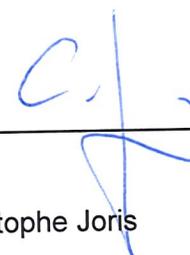
Liens d'intérêts	Entité	Organe	Fonction	de... à...
a. Fonctions assumées au sein d'organes de direction, de surveillance ou de conseil dans des personnes morales de droit privé ou de droit public				
b. Fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton, d'une commune ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale	Commission d'examen des candidats au barreau	Canton	Membre	Du 26.09.2012 à ce jour
	Conseil de la Magistrature	Canton du Valais	Membre	09.09.2020 à ce jour
c. Activités accessoires	Comité de rédaction Revue de droit administratif et de droit fiscal et Revue genevoise de droit public	Association Henri Zwahlen	Membre	

Remarques :

Lieu et date :

Sion, le 1^{er} octobre 2020

Signature :



Nom et prénom : Christophe Joris